Communiqué de Presse

Enquête inédite « On a eu chaud ! »

IDHEAL x L'ObSoCo

Passoires thermiques : au moment même où l'Assemblée vote la fin des interdictions de louer, une enquête inédite montre que la chaleur dans les logements est devenue un enjeu de santé publique

Sommeil, santé, travail, enfants : 61 % des Français ont vu leur santé fortement affectée par la canicule, un Français sur dix a fait un malaise, plus d'un actif sur dix a été empêché de travailler.
Et 52 % des locataires ont vécu à plus de 31 °C chez eux contre 30% des propriétaires.

Mardi 17 novembre, lors de l'examen du projet de loi du gouvernement destiné à répondre à la crise du logement, les députés ont adopté, par 108 voix contre 102, un amendement supprimant les interdictions de mise en location fondées sur le diagnostic de performance énergétique (DPE), instaurées par la loi Climat de 2021. L'objectif affiché est de maintenir des logements -même inhabitables- sur un marché locatif sous tension.

Ce débat se tient alors que l'été 2026 a montré l'autre face de la qualité des logements : leur capacité à protéger de la chaleur. L'enquête inédite « On a eu chaud ! », réalisée par IDHEAL avec L'ObSoCo auprès de 2 000 habitantes et habitants au cœur de la canicule de juillet, est la première à en mesurer les effets à cette échelle. Elle décrit une épreuve massive pour les corps, le travail et les familles, des locataires en première ligne qui ne se sentent pas en droit de réclamer, et une opinion qui attend que les logements s'adaptent.

Un enjeu de santé publique

Sept Français sur dix ont vécu la canicule comme une épreuve. Parmi ceux qui ont pu la mesurer, **41 % ont relevé plus de 31 °C dans la pièce la plus chaude de leur logement, et 19 % plus de 33 °C.**

- **Dans les corps :** neuf Français sur dix ont vu leur sommeil et leur fatigue affectés.
  61 % ont eu au moins un aspect de leur santé fortement touché, et **10 %** ont eux-mêmes fait un malaise ou eu un problème de santé lié à la chaleur.
- **Dans les familles : 13 %** des Français ont pris soin d'un proche dont le logement était devenu dangereux.
- **6 %** ont dû quitter temporairement leur logement, soit environ **2,9 millions de personnes**. Près d'un million ont dormi à l'hôtel et près de 500 000 dans un parc public.
- **63 %** des actifs ont vu leur activité perturbée et **13 %** ont été empêchés de travailler, 23 % parmi les actifs aux revenus très modestes contre 10 % des plus aisés.

Les locataires, premiers exposés

La chaleur dans les logements n'a pas frappé au hasard. Parmi ceux qui ont pu la mesurer, **52 % des locataires ont relevé plus de 31 °C dans la pièce la plus chaude, contre 30 % des propriétaires.**

- **9 %** des locataires disposent d'une climatisation fixe, contre 28 % des propriétaires.
- **32 %** des locataires ont un endroit plus frais dans leur logement, contre 61 % des propriétaires.

Les ménages qui déclarent « ne vraiment pas s'en sortir » financièrement sont **58 %** à avoir dépassé 31 °C chez eux, contre 36 % de ceux qui vivent confortablement.
Plus largement, **47 % des Français jugent leur logement inconfortable par forte chaleur**, contre 28 % par temps froid : nos logements protègent mieux du froid que du chaud.

Le volet : la protection la plus simple, manque à près d'un logement sur cinq

Pour se protéger, **84 % des Français ferment volets ou stores dans la journée.** Mais tous les logements ne le permettent pas. **18 % n'ont aucun volet extérieur, et jusqu'à 24 % dans les appartements de grands immeubles,** contre 6 % en maison.
L'effet est direct : **61 % des logements sans volet extérieur ont dépassé 31 °C, contre 38 % des logements équipés.**

Des locataires qui ne se sentent pas en droit de réclamer

Face à un logement étouffant, les locataires restent seuls. **77 % pensent pouvoir exiger la réparation d'un chauffage en panne, mais 27 % seulement des protections contre la chaleur.** 89 % contacteraient leur bailleur pour une panne de chauffage en hiver, 33 % pour un logement étouffant en été.
Au total, seulement **4 % des locataires et copropriétaires ont engagé une démarche** après la canicule. Ceux qui ne l'ont pas fait pensaient d'abord que cela n'aboutirait pas (55 %). Interrogés sur les responsables de la chaleur chez eux, 40 % répondent : « c'est comme ça ».
Autrement dit, là où les habitants ne réclament pas, la règle collective et le cadre réglementaire demeure le seul levier d'amélioration du parc locatif.

Une opinion en avance sur le débat

Les Français, eux, ont intégré l'enjeu :

- **93 %** considèrent une bonne isolation thermique comme un atout pour un logement
- **77 %** estiment que le changement climatique pèse désormais sur la valeur d'un logement
- **77 %** sont favorables à ce que l'on transforme l'apparence des bâtiments pour les adapter à la chaleur, et **85 %** lorsqu'on leur cite des exemples concrets (toits clairs, volets extérieurs, isolation des façades)
- **55 %** de ceux dont le logement est très inconfortable par forte chaleur sont tentés de déménager.



« Le débat parlementaire s'est concentré sur la contrainte qui pèse sur les propriétaires. Notre enquête rappelle ce qu'il y a de l'autre côté : des millions de personnes qui ont vécu à plus de 31 °C chez elles cet été, des locataires qui n'osent pas réclamer, et une très large majorité de Français qui attend des logements mieux isolés et adaptés. Répondre à la crise du logement est une urgence que personne ne conteste. Mais nos logements ont un climat de retard et si l'on répond à cette crise du logement en renonçant à l'exigence de santé publique, le risque est grand de creuser un écart entre les décisions publiques et ce que vivent, et attendent, les Français. Loger plus ne peut pas vouloir dire loger moins bien. »
Guénaëlle Gault, directrice générale de L'ObSoCo

Les propositions d'IDHEAL. À partir de ces résultats, IDHEAL formule deux propositions :

1. ajouter au DPE un volet « confort d'été » et faire de la possibilité d'occulter ses fenêtres un droit opposable ;
2. assortir toute remise en location de passoires ou de bouilloires thermiques d'une baisse de loyer, en plus de l'engagement de travaux.



« Le vote, le 17 novembre, permettrait -si la loi Relance pour le logement était adoptée- à des propriétaires de louer des passoires et des bouilloires thermiques, quelle que soit la mesure de leur performance énergétique. Cet amendement à la loi relance et décentralisation du logement, porté par le RN, a été voté par 108 députés contre 102. Ce choix est un recul majeur qui sert clairement les intérêts financiers des propriétaires aux dépens de ceux des locataires, en défendant la rentabilité financière contre l'habitabilité. Remettre des logements inhabitables sur le marché ne va pas régler la crise et les conséquences sont connues d'avance : factures plus lourdes, incidence sur la santé, dégradation progressive des logements non entretenus…
Mais attention, les habitants commencent à se préoccuper de la valeur "verte" chiffrée par les notaires : refuser les travaux d'adaptation, c'est aussi, pour les propriétaires, un calcul à courte vue. »
Catherine Sabbah, déléguée générale d'Idheal

Méthodologie

Enquête réalisée en ligne par L'ObSoCo pour IDHEAL en juillet 2026, auprès de 2 000 personnes représentatives de la population de France métropolitaine âgée de 18 à 75 ans. Représentativité assurée par la méthode des quotas (âge, genre, catégorie socioprofessionnelle, niveau de diplôme, région, taille d'agglomération) et redressement des données. Températures : base des répondants ayant pu mesurer la température de leur logement (N = 1 469).

Résultats complets sur demande.

Contacts :

IDHEAL
Catherine Sabbah, Déléguée générale
catherine.sabbah@idheal.fr
Antoine Pauchon, responsable des études
antoine.pauchon@idheal.fr

L'ObSoCo
Guénaëlle Gault, Directrice générale
g.gault@lobsoco.com
Agnès Crozet, Directrice générale adjointe
a.crozet@lobsoco.com

À propos de L'ObSoCo

L'Observatoire Société et Consommation est un organisme d'études et de recherche spécialisé dans l'analyse des évolutions sociétales, des transformations des modes de vie et des attentes citoyennes.

À propos d'IDHEAL

Idheal, l'institut des hautes études pour l'action dans le logement est un think tank d'intérêt général et un institut de formation consacré à l'habitat et au logement. Tous ses travaux sont accessibles sur idheal.fr.